

Bulletin N°2

LES ROUTES ET CHEMINS DE SAUMONT LA POTERIE,

Sur le sujet de la sécurité routière (vitesse excessive rue de la poterie), essai gratuit de coussins berlinois pendant 1an, non concluant (des riverains estiment que le coussin berlinois engendre des nuisances sonores) le dispositif sera revu suite à cela, que faire ? Le rapport d'un contrôle de la vitesse selon les secteurs varie entre 63.8km/h,64km/h,74.4km/h, 75.7km/h, au lieu des 30 ou 50km/h, toutes les idées sérieuses seront étudiées.

Egalement rue de la poterie, le problème récurrent depuis des années de l'évacuation des eaux pluviales est à l'étude, des travaux doivent être repris une nouvelle fois par la direction des routes, une demande a été faite pour une réfection de cette route (réponse en attente), ainsi que route de GAILLEFONTAINE. (Réponse positive du département pour la rue de la poterie,)(**Travaux pris en compte par le département**)

En ce qui concerne le chemin **communal** d'ABANCOURT, celui-ci se trouve enclavé d'un côté par l'écoulement des eaux pluviales en amont et du non écoulement en aval (donc ce chemin subit de fait des inondations à répétition) il serait urgent que tous les pétitionnaires concernés se concertent afin de résoudre cette problématique afin de ne pas revivre la situation plus que désagréable de 2024.La commune a engagé des frais de remise en état de ce chemin d'un montant de 1 140€ en 2024.

Nous rebouchons régulièrement les trous sur le chemin « impasse de la gare » tout comme nous remettons en état le bas-côté et débouchons les drains afin que les eaux pluviales s'écoulent normalement « impasse du pont de coq ».

Pour le chemin **rural** d'ABANCOURT, des travaux ont été commencés sans autorisation(?) de la commune (nous retrouvons trace de ce dossier dans les compte rendus de 2019,à ce jour nous essayons de trouver une solution appropriée afin de résoudre éventuellement la situation, car des travaux ont été réalisés transformant le cheminement de ce chemin (les élus doivent se réunir pour avancer sur le sujet). Dossier rediscuté en séance de conseil du 19 mai 2025, une délibération devra être prise prochainement.

En 2024,les nids de poule ont été rebouchés pour un montant de 5 040€,une partie de la réfection du chemin des cotes a été effectuée pour un montant de 1 140€ (racines ayant déformées le chemin),un devis a été réalisé pour l'évacuation des eaux pluviales de la rue de la poterie traversant le terrain chemin du stade(en 2025/2026 ?),un autre pour la rue de l'Epte au niveau du pont, ceci afin de créer un arrêt pour les pompiers en cas de besoin (sécurité incendie).En ce qui concerne l'entretien des haies, il est dommageable de devoir envoyer des courriers recommandés pour que cela soit effectué, et que dire du ramassage des branches, et le nettoyage des routes et des chemins après le passage de certains véhicules , ainsi que les poteaux tordus ,arrachés(voir emmenés), les photos parlent d'elles même, toute mésaventure peut arriver, il suffit simplement de réparer les dégâts occasionnés).

Contact @ de la mairie : mairie.saumont.la.poterie@orange.fr